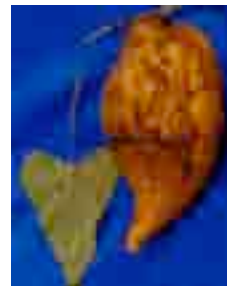


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- Un But- Une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME AGRICOLE 2008-2009 : La Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance



VERSION DU CIM DU 9 MAI 2008

SOMMAIRE

<u>1. Introduction</u>	3
<u>2. Bilan Campagne Agricole 2007 - 2008</u>	4
<u>2.2. Préparation et mise en place des intrants</u>	5
<u>2.2.1. Volet semences</u>	5
<u>2.2.2. Volet engrais</u>	7
<u>2.2.3. Volet Matériel Agricole</u>	7
<u>2.3. Déroulement de la campagne</u>	Erreur ! Signet non défini.
<u>2.3.1. Pluviométrie, dynamique de semis et développement des plantes</u>	Erreur !
Signet non défini.	
<u>2.3.2. Situation phytosanitaire</u>	Erreur ! Signet non défini.
<u>2.3.3. Résultats agronomiques</u>	9
<u>2.3.4. Commercialisation des grands produits agricoles</u>	11
<u>2.3.5. Bilan d'exécution financière de la Campagne agricole 2007 - 2008</u>	12
<u>3. Programme agricole 2008-2009</u>	14
<u>3.1. Introduction</u>	14
<u>3.2 Orientations stratégiques</u>	14
<u>3.3. Objectifs de production agricole</u>	15
<u>3.3.1 Productions vivrières</u>	16
<u>3.3.2 Productions industrielles</u>	20
<u>3.3.3 Productions horticoles</u>	22
<u>3.3.4 Biocarburant</u>	23
<u>3.4. Stratégie de protection des végétaux</u>	24
<u>3.5. Recherche – Développement</u>	24
<u>3.6. Statistiques agricoles</u>	24
<u>3.7. Calendrier d'exécution et budget du programme</u>	24
<u>3.7.1 Calendrier d'exécution</u>	25
<u>3.7.2. Budget du programme</u>	26
<u>ANNEXES</u>	28

1. Introduction

L'agriculture continue d'occuper une place importante dans les plans et programmes de développement économique et social du Sénégal. Avec l'élevage, ce sous secteur occupe une large part de la population active (70%). Elle constitue également une composante majeure du secteur primaire et demeure la principale base d'un développement agroindustriel et artisanal.

Aussi, face à l'accroissement démographique, l'exode rural et l'urbanisation croissante, l'augmentation durable et fiable de la production agricole nationale devient-elle une condition nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire du pays.

La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP), cadre d'accompagnement, qui a tardé à se mettre en place, est désormais en cours de mise en œuvre avec l'adoption des textes d'application.

Le Plan REVA ou Retour Vers l'Agriculture reste plus que jamais d'actualité pour participer à la mise en œuvre des différentes stratégies (DSRP 2 et SCA) et à l'exécution du Programme National de Développement Agricole (PNDA).

Cette volonté manifeste du Gouvernement d'atteindre dans un délai raisonnable les performances assignées à l'agriculture se traduit également par d'importantes mesures de soutien interne aux filières agricoles (soutien au prix du producteur, subvention sur les prix des intrants 50 - 70 %- et du matériel agricole -50 – 80 %). Elle s'accompagne aussi d'une réforme budgétaire en cours pour améliorer l'efficacité dans l'allocation des ressources. La stratégie dans le secteur a été élaborée à travers un **Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDS-MT 2008 – 2010)** et vise à optimiser les investissements par une gestion axée sur les résultats.

Ces instruments de planification vont permettre une meilleure allocation des ressources du Ministère de l'Agriculture en fonction des défis majeurs que constituent la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus des producteurs, sur la base d'un développement agricole durable.

Dans le contexte nouveau d'appréciation des prix des produits agricoles liée, entre autres, à la hausse des cours du baril de pétrole et pour prévenir une pénurie alimentaire, le Président de la République vient de lancer la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), applicable dès cette présente campagne agricole. Cette décision a été solennellement portée à la connaissance des autorités territoriales lors du Conseil Présidentiel du 18 avril 2008.

La volonté politique du Chef de l'Etat vient ainsi de s'enrichir d'un maillon supplémentaire pour l'atteinte de ses objectifs.

La GOANA s'est assignée des objectifs ambitieux, à savoir la production de :

- **2 000 000 tonnes de maïs ;**
- **3 000 000 tonnes de manioc ;**
- **500 000 tonnes de riz paddy ;**
- **2 000 000 tonnes pour les autres cultures vivrières.**

Le présent document soumis par le Ministère de l'Agriculture, s'inscrit dans cette dynamique.

2. Bilan Campagne Agricole 2007 - 2008

2.1. Rappel sur les mesures exceptionnelles prises

A l'issue du Conseil Interministériel tenu le 02 mai 2007 sous la présidence du Premier Ministre, les mesures de soutien du Programme Agricole 2006/2007 ont été reconduites en faveur des agriculteurs pour la campagne 2007/2008. Ces mesures se présentent comme suit :

- 1) Reconduction de la subvention des intrants agricoles (engrais NPK, urée, fongicides, insecticides, herbicides etc.) pour un montant de 4,5 milliards de FCFA ;
- 2) Reconduction de la subvention des semences d'arachide pour 40 000 tonnes pour une enveloppe de 4,8 milliards de FCFA. A cet effet, le prix de cession des semences d'arachide au producteur a été maintenu à **100 FCFA/kg** au lieu de 225 F CFA ;
- 3) Poursuite de la mise en œuvre des programmes spéciaux (maïs, sésame, manioc, bissap, fonio) avec une enveloppe de 0,5 milliard de FCFA ;
- 4) Dotation à hauteur de 1,254 milliard de FCFA pour la protection des cultures ;
- 5) Poursuite de la reconstitution du capital semencier arachide avec une enveloppe de 0,35 milliard de FCFA ;
- 6) Dotation de 0,7 milliard de FCFA pour la réalisation d'au moins trois (3) pôles d'émergence intégrés pilotes dans le cadre du Plan REVA ;
- 7) Inscription de 18,1 milliards de FCFA pour la réhabilitation/réalisation d'aménagements hydro - agricoles.

En somme, l'effort financier interne de l'Etat, retenu lors de ce conseil interministériel, pour la mise en œuvre adéquate du programme agricole 2007-2008 a porté sur une enveloppe globale de **29,204 milliards de FCFA**.

Par la suite un Conseil Présidentiel sur l'arachide et les biocarburants et un deuxième Conseil Interministériel consacré aux intrants agricoles se sont tenus respectivement les 24 mai et 20 juillet 2007 et ont permis de renforcer substantiellement les mesures de soutien aux producteurs : semences d'arachide portées de 40 000 à 60 000 tonnes,

engrais passés de 34 217 tonnes à 54 217 tonnes, programmes spéciaux passés de 0,5 à 2,5 milliards, etc.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Autosuffisance en Riz, un important volet de matériel d'irrigation a été mis en place pour un montant de 27 millions de dollars soit environ **13,5 milliards de F CFA**.

En plus des efforts de l'Etat, le Plan REVA a reçu de la coopération Espagnole et marocaine, des concours respectifs de 10 et 1 millions d'Euros pour le démarrage des fermes d'émergence agricole.

2.2. Préparation et mise en place des intrants

Les mesures exceptionnelles prises lors des différents Conseils ont stimulé l'acquisition d'intrants agricoles au cours de la campagne 2007 – 2008. La diversification des fournisseurs d'intrants et les efforts d'organisation du travail ont permis d'améliorer sensiblement la mise en place des intrants en dépit des contraintes et difficultés notées dans le secteur : raréfaction des semences d'arachide, cherté des engrais, difficultés des ICS/SENCHIM et capacités financières limitées des fournisseurs.

2.2.1. Volet semences

Maïs

Pour la campagne agricole 2007/08, l'Etat a mis à la disposition des producteurs 1 605 tonnes de semences de qualité dont 1 470 tonnes de semences locales, 60 tonnes de semences hybrides et 75 tonnes de semences QPM, pour un montant de **1 084 979 200 de F CFA**.

Sésame

Pour le sésame, les besoins en semences des producteurs ont été couverts essentiellement par le programme et les réserves personnelles des producteurs. Le programme 2007/08 a permis d'acquérir 160 tonnes de semences pour un montant de **80 000 000 FCFA**, en plus du reliquat de 28,2 tonnes de la campagne précédente.

Ainsi, une quantité de 153 T de semences a été mise en place et effectivement livrée aux producteurs. Il existe un stock résiduel global de 35,2 tonnes pour démarrer la prochaine campagne 2008/2009.

Manioc

Le programme a permis de mettre à la disposition des producteurs 133 510 000 boutures sur un objectif de 135 000 000, correspondant à un taux de réalisation de 98,9 %, pour une enveloppe de **1 080 000 000 FCFA**.

Pour une amélioration de la productivité, la filière manioc a aussi bénéficié des mesures prises par l'Etat pour faciliter l'accès aux intrants subventionnés. En outre, il a été mis

à la disposition des producteurs les produits phytosanitaires (Carbofuran, Fongex) nécessaires à la protection des boutures.

Bissap

Les ressources du programme ont été arrêtées à **90 millions de Fcfa** et permis de payer au mois de décembre 2007 les 30 T de semences achetées à crédit en 2006. Les quantités de semences distribuées dans les Régions de Thiès, Louga, Diourbel, Fatick et Kaolack ont été de **12, 429 tonnes** en 2007 sur des mises en place de 14,087 tonnes, soit un taux de réalisation de 88,23 %. Les superficies emblavées ont été de **3 108 ha**.

Tournesol

Le programme test élaboré a concerné trois zones : la zone SODEFITEX, la zone AGRIDEV (Entreprise de M. Bop implantée à Fatick) et les Pôles REVA. Il devait être accompagné par un volet Recherche – Développement. Finalement, avec les difficultés de financement, seul le programme de la SODEFITEX a été déroulé.

Biocarburants

Le programme a permis aux producteurs de planter 650 ha dans le cadre de la domestication de l'essence et de la mise en au point de l'itinéraire technique. Les ressources allouées au programme ont permis de lancer un marché pour l'acquisition de semences pour une valeur de 300 000 000 FCFA.

Arachide

Pour l'arachide d'huilerie, une quantité de 53 453,750 tonnes de semences a été subventionné et effectivement distribué sur un objectif de 60 000 tonnes soit un taux de réalisation de 89,09 %. En fin d'opération, 45 opérateurs semenciers et 2 huiliers ont effectivement participé au processus de cession de semences d'arachide d'appoint pour un montant de **6 411 435 500 CFA**. Ce tonnage est réparti comme suit :

- SUNEOR : 23 127,525 tonnes ;
- NOVASEN : 2 983,650 tonnes ;
- Opérateurs privés semenciers : 27 342,575 tonnes.

Pour l'arachide de bouche, le programme n'a pas été exécuté à cause de l'absence de financement.

Coton

Les semences mises à la disposition des cotonculteurs ont permis d'emblaver 43 157 hectares, sur des prévisions de 46 700 ha, soit un taux de réalisation de 92 %.

Riz

Les superficies emblavées en zones irriguées (hivernage et contre saison chaude) se sont chiffrées à 43 953 ha, dont 41 566 ha dans la Vallée du Fleuve Sénégal (contre 27 792 ha en 2006/2007), soit un accroissement de 49,56 % et 2 387 ha dans le bassin de l'Anambé (contre 928,24 ha en 2006/2007), soit un accroissement de 157 %.

Les autorisations de financement accordées par la CNCAS pour l'acquisition d'intrants dans la vallée du Fleuve Sénégal, sont de l'ordre de 3,045 milliards de F CFA (équivalent à 16 545 ha) pour l'hivernage 2007/2008. Par rapport aux prévisions de crédit de campagne, le taux de réalisation est de 74 %.

2.2.2. Volet engrais

Tout comme en 2006, pour la campagne 2007/2008 de nouveaux fournisseurs ont été agréés pour à mettre en place ces intrants au même titre que les ICS/SENCHIM, sur une base compétitive, avec des quotas bien précis et des lettres de confort pour chaque Opérateur.

Pour 2007/2008, le programme a porté sur 39 000 tonnes de NPK et 20 000 tonnes d'urée, soit une augmentation d'environ 25,3 % par rapport à la moyenne des sept dernières années (2000/01 à 2006/07), pour un coût global de 14,085 milliards de F CFA, dont 8,276 milliards de subvention de l'Etat.

Sur ces quantités, les horticulteurs ont bénéficié de 16 715 tonnes, toutes formules confondues (10.10.20, 9.23.30, 15.15.15, 18.46.0. et Urée).

2.2.3. Volet Matériel Agricole

L'accès des producteurs au matériel agricole a légèrement progressé. Au cours des deux campagnes 2004/2005 et 2005/2006, le taux global de cession relevé de matériels de traction animale se situait à environ 75 %.

Pour la campagne agricole 2007/2008, il a été gracieusement mis à la disposition des producteurs de riz **3 071 unités** de matériel d'irrigation dans le cadre du Programme National d'Autosuffisance en Riz dont le coût global est d'environ 27 millions de \$ US (environ **13,5 milliards de F CFA**). Ce matériel est ainsi composé :

- 2 190 Groupes Moto Pompes (GMP) de 108, 288 et 400 m³/h;
- 4 pompes électriques verticales de 5 500 m³/h;
- 2 transformateurs;
- 150 pompes Monobloc (75 Monoblocs électriques et 75 Monoblocs Diesel) ;
- 50 pompes submersibles;
- 338 Bacs flottants pour motopompe;
- 337 chariots.

L'évaluation des différents programmes d'équipement du monde rural en matériel de culture attelée ont permis de recenser un stock résiduel de plus de 12 000 unités non cédées. C'est la raison pour laquelle le Département n'a pas sollicité un financement nouveau de ce volet pour la campagne 2007/2008.

2.3. Déroulement de la campagne

2.3.1. Pluviométrie, dynamique de semis et développement des plantes

Une analyse des précipitations et de la croissance de la végétation par les services compétents (Direction de la Météorologie et Centre de suivi écologique, notamment) démontre que l'année 2007/08 est globalement déficitaire. En effet, l'hivernage a été marqué, entre autres, par un démarrage tardif dans la plupart des zones de production (Kaolack, Thiès, Louga, Oussouye etc.), par de longues pauses pluviométriques par endroits (Missirah, Vélingara, Saraya, Dabo etc.) et enfin par un arrêt précoce et brutal en fin septembre (Tambacounda, Kédougou, Vélingara, Kolda, dans le bassin arachidier, etc.) qui n'ont pas permis à certaines spéculations agricoles de boucler leur cycle.

La dynamique de semis a épousé l'évolution de la situation pluviométrique. Entre le 20 mai 2007, date de démarrage des premiers semis dans le département de Kédougou et le 31 juillet date de réalisation des semis d'une part dans les régions de Dakar, de Thiès, de Saint-Louis et dans les deux (2) départements de Kaolack et Louga, le pays a connu sept (7) grandes vagues de semis.

D'une manière générale, les déficits notés dans certaines parties du pays (Dakar, Mbour, Fatick, Kédougou, Ziguinchor etc.), les inondations dans d'autres localités (Bassin de l'Anambé, Zones SODEFITEX, Matam, Podor, Bakel etc.) et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ont considérablement pesé sur les résultats agronomiques (forte baisse des rendements et des productions), particulièrement en ce qui concerne les cultures céréalières.

2.3.2. Situation phytosanitaire

Au plan phytosanitaire, en dehors des attaques de sauteriaux et d'amsacta respectivement sur les semis de mil et de niébé dans le sud et le nord du Bassin arachidier, la situation a été relativement calme cette campagne. Aucun essaim de criquets pèlerins n'a été signalé cette année dans l'ensemble du territoire national.

Le parasitisme traditionnel a été totalement jugulé avec les importantes quantités de produits et d'équipements mobilisés par la Direction de la Protection des Végétaux.

Les oiseaux granivores qui ont de tout temps constitué la principale menace récurrente dans la vallée du Fleuve Sénégal ont été maîtrisés, grâce à la bonne organisation des prospections et des traitements réalisés très tôt, avec méthode et rigueur.

Pour contrôler les ravageurs, pendant toute la durée de la campagne, dix-neuf (19) Unités de Protection des Végétaux (UPV) appuyées par les comités villageois de lutte (CLV), ont été pré positionnées sur le terrain et les opérations de lutte intégrée ont été conduites avec l'utilisation de 43 993 litres de produits ULV, 16,06 tonnes de PP (poudre pour poudrage) et 1 250 litres de Green Muscle (biopesticide à base de *Metarhizium anisopliae* var *acridum*). En définitive, sur **82 220** hectares prospectés, **51 615** hectares ont été infestés et **46 466** hectares ont été traités.

2.3.3. Résultats agronomiques

A l'échelle nationale, au plan des résultats proprement dits, **les superficies emblavées** pour la campagne 2007/2008 s'élèvent à **1 985 755 ha** toutes cultures confondues contre **2 062 255 ha** pour la campagne 2006/2007, soit une baisse de 76 500 ha en valeur absolue et 3,71% en valeur relative.

▪ Les productions vivrières

Les superficies **céréalières** sont estimées à 1 068 876 ha, soit une baisse de 53 797 ha en valeur absolue par rapport aux réalisations de 2006/2007 (1 122 673 ha), et de 4,79 % en valeur relative par rapport à l'année dernière et de 10 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (1 186 992 hectares).

Ces baisses ont été constatées sur le **mil** (8 %), le **riz** en zone pluviale (4 %) et le **sorgho** (2 %). Le **maïs** et le **fonio** ont connu une hausse respective de 10 % et de 37 %, passant respectivement de 130 461 à 143 769 ha et de 1 450 hectares à 1984 hectares.

Les productions sont estimées à **772 239 tonnes**, soit une baisse de **24 %** par rapport à 2006/2007 et **32 %** comparées à la moyenne des 5 dernières années.

La diminution des productions céréalières de l'ordre de 24 % par rapport à 2006/2007, est essentiellement due à la baisse généralisée observée sur les rendements du mil (30 %), du sorgho (15 %), du maïs (21 %), du riz (5 %) et du fonio (12 %). Toutes les céréales ont connu une baisse.

Cette chute quasi générale des superficies et des rendements s'expliquerait principalement par le profil de l'hivernage. Le retard dans la mise en place de certains types d'engrais (urée et dans une moindre mesure le 15 – 15 – 15) et les difficultés d'accès au crédit de campagne ont eu un impact négatif sur le résultat escomptés.

En ce qui concerne les **perspectives céréalières** pour 2007/2008, **l'analyse du bilan céréalier prévisionnel** fait ressortir les éléments suivants :

- les disponibilités internes comprenant la production nationale nette (**697 390 T**) et les stocks (**148 600 T**) sont évaluées à **845 990 tonnes** et couvrent **38 %** des besoins estimés à **2 214 490 tonnes**. Le déficit brut avant importation est de **1 368 490 tonnes** et concerne essentiellement le riz (**886 770 tonnes de déficit**) ;

- le programme d'importation porte sur un volume de 1 120 060 tonnes, dont entre autres, 800 000 tonnes de riz, 295 800 tonnes de blé et 13 600 tonnes de maïs.

On constate d'une manière générale une baisse tendancielle des importations de maïs (82 521 tonnes en 2001/02, 102 131 tonnes en 2002/03, 39 379 tonnes en 2003/04, 10 453 tonnes en 2004/2005, 13 000 tonnes en 2005/2006, 12 700 tonnes en 2006/2007 et 13 600 tonnes en 2007/2008 , contre une moyenne annuelle des années antérieures estimée à 50 000 tonnes), grâce au programme spécial maïs, initié par le Chef de l'Etat depuis la campagne agricole 2003/2004.

Le **manioc** a connu une nette croissance de +215 % pour les superficies (61 248 ha contre 19 464 ha en 2006/2007) et de +155 % pour la production (308 312 T contre 120 841 T en 2006/2007) malgré une baisse des rendements de 19 %.

Le **niébé** a vu sa production passer de **52 931 tonnes** en 2006/2007 à **40 392 tonnes** en 2007/2008, soit une baisse respective de 24 % et de 2 % par rapport à l'année dernière et à la moyenne des cinq (5) dernières années. Les dégâts causés par les amactas dans la région de Louga et une partie de Diourbel et de Thiès et le retard de la mise en place des semences ont eu un impact négatif sur les rendements de cette culture.

▪ **Les productions industrielles**

S'agissant de **l'arachide d'huilerie**, les superficies sont estimées pour la campagne 2007/2008 à **607 195 ha**, soit une hausse de **12 931 ha** en valeur absolue et 2 % en valeur relative par rapport à l'année précédente, et une baisse de 12 % par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. Sa production est de **331 195 tonnes**, soit une baisse respective de **28 % et de 33 %** par rapport à l'année dernière et à la moyenne des cinq (5) dernières années.

Pour le **coton**, les superficies passent de 43 770 ha en 2006/2007 à 43 157 ha soit une baisse de 1 % ; la production est de 45 138 T contre 52 027 en 2006/2007, soit 13 % de baisse.

▪ **Les productions horticoles**

Les productions de la campagne 2007 ont dépassé celles de 2006. Sur des superficies globales de 20 346 hectares, la production est de **429 000 tonnes** contre 390 000 tonnes en 2006, soit un accroissement de 39 000 tonnes en valeur absolue et de 10 % en valeur relative.

La production de **banane** de l'année 2006/2007 est de 20 000 tonnes. Les prévisions de la campagne 2007-2008 portent sur 30 000 tonnes, soit une hausse de 10 000 tonnes en valeur absolue.

La présence d'une maladie (cercosporiose) et la qualité des rejets dans les périmètres bananiers à Kolda et à Tambacounda constituent des contraintes à la production.

En 2006/2007, les superficies cultivées en **tomate industrielle** sont estimées à **2 800 ha**. Cette superficie emblavée a permis aux producteurs de réaliser **70 000 tonnes** commercialisées contre 52 000 tonnes pour la campagne 2005/2006, soit une hausse de 28 000 tonnes en valeur absolue et de 61 % en valeur relative.

En dépit du contexte climatique favorable, la production de **fleurs et de plantes ornementales** est très marginale et reste encore confinée dans la banlieue de Dakar. Outre les coûts d'installation élevés et le faible niveau de technicité des producteurs, l'absence de programme de recherche et d'un encadrement adéquat expliquent en partie la disparition des rares sociétés ayant investi le secteur.

Pour la campagne 2006/2007, la **Pomme de terre** a fait l'objet d'une réintroduction avec un projet pilote réalisé en collaboration avec l'UNCAS et un partenaire français. La production est estimée à 5 000 tonnes.

Pour l'**oignon**, il a été enregistré au titre de la campagne 2006/2007 une production de 142 000 Tonnes contre 99 000 Tonnes en 2005/2006, soit un accroissement de 43 000 tonnes en valeur absolue et de 43 % en valeur relative. Pour la campagne 2007/2008, la production est estimée à 160 000 tonnes.

Le nombre de bénéficiaires du **programme micro-jardin** est de trois cent cinquante (350) pour une superficie cumulée de 1 400 m². La production globale est estimée à **42 tonnes** à raison de 30 Kg/m². Les ressources consacrées à ce programme s'élevaient à 175 000 000 FCFA.

Les exportations de la campagne 2007 ont dépassé celles de 2006 et marquent une légère progression par rapport aux années antérieures. Elles ont été de 24.263 tonnes pour la campagne 2007 contre 24 178 tonnes pour la campagne 2006.

Les importations, en tonnes, des légumes de grande consommation se présentent comme suit :

Tableau 1 : importations légumes

SPECULATIONS	ANNEE	
	2007	2006
Oignon	86 088	71 537
Pomme de Terre	71 060	55 811
Ail	7 194	5 737
Carotte	4 319	4 335
Banane	8 543	5 765

2.3.4. Commercialisation des grands produits agricoles

Pour mettre la filière **arachide** à l'abri des fluctuations des cours mondiaux et protéger le producteur en préservant son pouvoir d'achat, l'Etat a pris d'importantes mesures d'appui à cette filière stratégique.

Ainsi, il a consenti à soutenir le prix au producteur d'arachide à hauteur de **15 FCFA** par kilogramme pour un objectif de collecte de **305 000 tonnes** (200 000 T pour SUNEOR, 70 000 T pour NOVASEN, 15 000 T pour CAIT et 20 000 T pour les OPS) soit **une enveloppe de 4,575 Milliards FCFA** contre une inscription dans la loi de finances initiale de **3,5 milliards FCFA**.

A la date du 27 avril 2008, il a été collecté 63 373,245 tonnes destinées à l'huilerie, dont 5 257 tonnes de graines décortiquées, soit 15 771 tonnes base coque . Par ailleurs, environ 61 915,58 tonnes de semences des OPS ont été constatées physiquement par les missions de contrôle de la Direction de l'Agriculture. Elles s'ajoutent aux 8 238 tonnes

de semences à déduire de la collecte de la SUNEOR, soit un total d'environ 70 153,58 tonnes de semences coques.

La commercialisation du **coton**, démarrée depuis le 10 décembre 2007, a pris fin le 8 avril 2008. Le financement mobilisé pour assurer l'achat du coton graine est de 8,5 milliards de FCFA pour 1 324 points de collecte (marchés coton) et le revenu net par hectare (valeur de la production moins coût des intrants à l'hectare) est de 81.440 FCFA contre 131 233 FCFA en 2006/2007 et 269 431 FCFA en 2005/2006, soit une baisse respective de 37,6% et 69,7% en valeur relative. A la date du 31 **mars 2008**, le tonnage collecté est d'environ 35 805 tonnes sur un objectif de 45.145 tonnes, soit un taux de réalisation de 79,31 % par rapport aux prévisions et 68,3 % comparativement à la campagne passée. La production finale tournera autour de 37.200 tonnes. Le montant payé aux producteurs de coton est de 6,550 milliards de F CFA.

Sur un exigible de 2, 793 milliards F CFA des marchés ayant totalement commercialisé, les remboursements s'élèvent à 2, 669 milliards F CFA, soit un taux de 95,5 %.

2.3.5. Bilan d'exécution financière de la Campagne agricole 2007 - 2008

Des soutiens importants ont été consentis aux différentes filières, notamment en terme de subventions ou d'appuis dans les domaines suivants :

1. du soutien à la **filière arachide** par la subvention du prix au producteur à hauteur de 40 f/kg. Ainsi, pour une collecte de 165 918.628 tonnes, le montant de la subvention de l'Etat, qui s'élève à 6 milliards 700 millions FCFA, a permis de maintenir le revenu du producteur d'arachide malgré une conjoncture défavorable. Par ailleurs, 5 milliards 22 millions FCFA en guise de subvention pour la constitution d'un capital de 53 000 tonnes de semences ont été alloués ;
2. de la subvention de **l'engrais et des produits phytosanitaires** pour toutes les filières à travers une contribution de l'ordre de 50% à 70% sur le prix de cession aux producteurs; correspondant à un volume financier de 8,276 milliards de F CFA ;
3. de la poursuite des programmes de diversification des productions agricoles par une subvention sur les semences des **programmes spéciaux** (maïs, sésame, manioc, biocarburant, etc.) pour 2 milliards 800 millions de F CFA ;
4. de l'extension du programme **d'équipement du monde rural** avec la mise à la disposition des producteurs de matériels d'irrigation dans un souci d'atteinte de l'autosuffisance en riz du pays pour un montant de 13,5 milliards ;
5. du renforcement des moyens de **protection des cultures** et de lutte contre les prédateurs pour un montant de 1 milliard 200 millions ;

6. appui au **crédit rural** avec une dotation du fonds de bonification des taux d'intérêt des prêts accordés à la production rurale, à hauteur de 800 millions FCFA.

Impact des résultats agricoles de 2007

La contribution du sous-secteur de l'agriculture dans la formation du PIB connaît une évolution en dent de scie sur la période 2003 et 2007 (voir tableau 2). Elle passe de 352,8 milliards en 2006 à 360 milliards en 2007, soit une hausse de 2,04 % en valeur relative et 11,33 % par rapport à la moyenne des sept (7) dernières années.

Tableau 2 : Part du sous-secteur de l'agriculture dans le PIB

Année	2003	2004	2005	2006	2007
Agriculture (en milliard de F CFA)	329,8	305,0	370,9	352,8	360,0
En % du PIB	8,3	7,2	8,1	7,3	6,7
Secteur primaire (en milliard de F CFA)	602,4	578,3	663,6	648,4	697,4
En % du PIB	15,1	13,7	14,5	13,5	13,1

Source : MEF/DPEE

3. Programme agricole 2008-2009

3.1. Introduction

Le Programme Agricole 2008 - 2009 s'intègre dans le cadre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance. Lancée le 18 avril 2008 par le Président de la République, la GOANA correspond à une généralisation, une intégration et un approfondissement des démarches qui sous-tendent les Programmes Spéciaux et le Programme National d'Autosuffisance en Riz. Ces objectifs spécifiques, en terme de production sont les suivants :

- Manioc : 3 millions de tonnes ;
- Maïs : 2 millions de tonnes ;
- Riz : 500 mille tonnes
- Autres produits vivriers : 2 millions de tonnes.

Dans cette perspective et en se fondant sur les potentialités des différentes filières et des dotations en ressources physiques, humaines et techniques des différentes zones de production du Pays, des axes opérationnels sont définis. Ils traduisent de façon concrète les ambitions du Gouvernement de résorber le déficit vivrier, dans une perspective à a fois de sécurité et de souveraineté alimentaires et de lutte contre la pauvreté, et de développement des filières porteuses, orientées vers l'exportation.

La mise en valeur des zones à maîtrise de l'eau, la reconstitution du capital semencier et l'adaptation de la carte variétale aux zones agro écologiques sont des options du Ministère de l'Agriculture. Le programme d'évaluation des terres du domaine cultivé, devrait également être opérationnel durant cette campagne pour contribuer à une agriculture productive, compétitive et durable.

Un important travail de concertation, d'information et de sensibilisation envers les producteurs et leurs organisations devrait conduire à une bonne appropriation de ce programme par les acteurs concernés.

3.2 Orientations stratégiques

Il s'agit de traduire sous forme de stratégies d'intervention spécifiques les résultats de la réflexion et du diagnostic effectués jusqu'ici dans le secteur pour atteindre les objectifs fixés. Les stratégies portent sur les axes principaux suivants :

- la maîtrise de l'eau ;
- la reconstitution du capital semencier de toutes les espèces, de l'arachide en particulier ;
- la régénération des sols ;
- la professionnalisation du secteur ;
- la modernisation, l'intensification du secteur ;
- la promotion des cultures d'exportation ;
- la promotion des cultures énergétiques ;
- la protection des cultures ;
- la promotion d'une agriculture saine et durable : biopesticides et biofertilisants ;
- la poursuite d'une politique de soutien aux producteurs.

3.3. Objectifs de production agricole

Les objectifs de production agricole découlent de l'analyse des tendances et des contraintes vécues ces dernières années et des incitations décidées par l'Etat. Ils sont déclinés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Objectifs globaux du Programme Agricole 2008 – 2009

	Superficies (en ha)	Rendement (en kg/ha)	Production (en tonnes)	Productions 07/08
CULTURES VIVIERES				
Riz	186 000	2 688	500 000	193 379
Maïs	500 000	4 000	2 000 000	158 266
Mil	1 000 000	1 000	1 000 000	318 822
Sorgho	250 000	2 000	500 000	100 704
Blé	6 250	4 000	25 000	1
Fonio	35 700	700	25 000	1 068
Total céréales	1 977 950		4 050 000	772 240
Manioc	300 000	10 000	3 000 000	308 312
Niébé	642 850	700	450 000	40 392
Pastèque	20 000	12 000	240 000	117 579
Bissap	17 600	300	5 280	3 535
Sous total C. Vivrières	2 958 400			
CULTURES INDUSTRIELLES				
Arachide huilerie	800 000	1 250	1 000 000	331 195
Arachide de bouche	1 500	1 250	1 875	0
Sous Total Arachide	801 500			
Coton	50 000	1 200	60 000	45 138
Sésame	100 000	600	60 000	4 331
Tournesol	250	600	150	80
S/total C. Industrielles	951 750			
CULTURES HORTICOLES				
Oignon	6 800	25 000	170 000	142 000
Pomme de terre	1 000	20 000	20 000	5 000
Tomate industrielle	3 500	35 000	100 000	70 000
Tomate cerise	2 500	25 000	62 000	58 600
Haricot vert	1 200	9 000	11 000	10 000
Gombo	800	15 000	12 000	8 300
Micro-jardin	0		62	42
Autres légumes	10 400		136 000	121 000
Sous Total Légumes	26 200			
Mangue	6 000		120 000	95 000
Melon	100	20 000	10 000	2 000
Banane	1 480	20 000	30 000	20 000
Agrumes	3 000	10 000	40 000	30 000
Autres produits fruitiers	1 000		10 000	10 000
Sous Total Fruits	11 580			
BIOCARBURANT				
Jatropha	321 000			
Total Général	4 268 930			

L'examen des objectifs globaux du programme agricole 2008/2009 appelle les commentaires qui suivent.

3.3.1 Productions vivrières

Un accent particulier est mis sur les céréales (mil, maïs, sorgho, riz et fonio), vu leur place dans l'alimentation des populations sénégalaises en général et rurales en particulier et le contexte mondial. L'option prise par le Président de la République de lancer la GOANA, pour assurer la sécurité et l'Autonomie alimentaires et dégager des surplus, conforte amplement cette orientation.

A terme, il est attendu l'autonomie et la sécurité alimentaires avec un accroissement de la consommation céréalière et des revenus agricoles.

Riz

L'option stratégique de réaliser l'autosuffisance en riz à l'horizon 2012 découle d'une analyse de la situation actuelle de l'approvisionnement du pays en cette denrée (menaces sur le commerce international et le fardeau des importations), de ses perspectives d'évolution qui sont pessimistes, du potentiel existant (agro écologique, humain, etc.), et des résultats attendus en termes de production, de création d'emplois, de richesses et de croissance.

L'objectif global du programme est de réaliser l'autosuffisance en 2012 et de porter la production nationale de riz blanc à 1 000 000 tonnes, équivalent à 1 500 000 T de paddy, à l'horizon 2012, pour les besoins d'une population de 13 millions d'habitants. La contribution attendue de la riziculture irriguée pour atteindre cet objectif est de 800 000 T et celle du riz pluvial de 200 000 T de riz blanc.

Pour la présente campagne agricole, l'objectif porte sur 500 000 T de riz paddy, soit 340 000 T de riz blanc.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de :

- réhabiliter les aménagements hydro agricoles (35 000 ha dans la vallée et 4180 dans le Bassin de l'Anambé) ;
- réaliser de nouveaux aménagements ;
- assurer l'entretien continu des aménagements ;
- reconduire la subvention des engrais et produits phytosanitaires ;
- garantir la protection des cultures ;
- faciliter le financement de la production, de l'équipement et de la transformation ;
- appuyer le système pluvial par des aménagements spécifiques et par l'amélioration des itinéraires techniques ;
- faciliter la commercialisation (paddy et riz blanc) ;
- renforcer les capacités des producteurs par la formation et l'encadrement ;
- conduire un volet Recherche – Développement.

Maïs

Le maïs contribue à la sécurité alimentaire nationale, à travers notamment l'intensification de la production animale et l'amélioration des revenus des producteurs dans le cadre d'une production diversifiée. Des incertitudes pèsent sur les importations de ce produit compte tenu de la dynamique de production de biocarburant à travers le monde (aux Etats-Unis et au Brésil en particulier) et l'augmentation du prix qui en résulte.

L'objectif de production de 2 millions de tonnes nécessite la consolidation du programme de multiplication des variétés locales améliorées et la poursuite de l'importation de semences hybrides pour les zones à fort potentiel, notamment en zones irriguées et au sud du pays. Une dotation suffisante à temps en engrais, produits phytosanitaires, de matériel de travail du sol et d'unités de transformation est indispensable pour permettre à la filière d'atteindre les performances escomptées.

Mil/Sorgho

Le mil et le sorgho sont traditionnellement des céréales essentielles dans l'alimentation de base d'une frange très importante de la population sénégalaise, surtout en milieu rural. Ces cultures sont actuellement confrontées à un problème de semences, à une faible productivité liée à l'inadaptabilité des variétés utilisées à la pluviométrie.

Les stratégies adoptées s'inscrivent dans l'optique de freiner la baisse tendancielle observée sur les superficies, les rendements et la production des dernières années. L'accent sera mis sur la reconstruction du capital semencier et l'adaptation d'une nouvelle carte variétale que les résultats de la recherche autorisent aujourd'hui. Il s'agira de booster davantage les zones à fort potentiel de production et d'adapter les variétés utilisées pour les zones qui ont changé d'isohyètes.

On s'appuie sur les acquis de la recherche ainsi que les améliorations attendues des mesures de soutien prévues dans le cadre de la GOANA :

- mise en place paquet technique : promotion de variétés performantes, fertilisation raisonnée, maîtrise des ravageurs, etc. ;
- création de conditions favorables à la redynamisation de l'interprofession des acteurs de la filière des céréales ;
- promotion du consommateur local ;
- meilleure maîtrise du circuit de la commercialisation des céréales locales au niveau national ;
- renforcement des capacités des acteurs.

Fonio

Dans le cadre de la politique de diversification des cultures, les Pouvoirs Publics envisagent de promouvoir la culture du Fonio en même temps que les autres céréales.

L'objectif global du programme est d'accroître sa production, sa consommation au niveau national et sa compétitivité sur le marché.

La recherche aidera à la caractérisation des variétés et à l'élaboration de références sur cette culture.

Manioc

Pour atteindre l'objectif de 3 000 000 tonnes, l'accent sera mis, entre autres, sur la poursuite et l'approfondissement de la promotion de la culture du manioc. IL s'agit de capitaliser sur le savoir faire déjà accumulé par les producteurs et de mettre à leur disposition du matériel végétal de qualité et en quantité suffisante.

Dans cette perspective, des quantités conséquentes de boutures seront importées du Nigeria. Parallèlement, il sera procédé à la relance de la composante multiplication avec le volet production de vitroplants de manioc. Par ailleurs, dans la perspective d'une pérennisation des acquis, le Département s'attachera à mettre en place une interprofession. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de la GOANA, le Département procédera à l'extension et à la consolidation des unités de transformation du manioc en milieu villageois et communautaire pour une meilleure valorisation du produit et la génération de revenus substantiels.

Niébé

Pour des raisons diverses (durée courte de la saison des pluies, précocité de cette spéculature, culture peu exigeante en intrants, déficit de main d'œuvre familiale, prix intéressant, qualité nutritionnelle du niébé, etc.), la culture du niébé reprend de l'ampleur d'année en année dans certaines parties du Sénégal. Cette culture se substitue souvent au mil en cas de retard sur l'installation des pluies, de déficit pluviométrique au moment de re-semis, etc. Elle fait l'objet d'importantes emblavures, notamment dans les régions de Louga, Thiès et Diourbel où elle constitue une option majeure après l'arachide.

L'amélioration des rendements, stationnaires à un niveau moyen, et la lutte contre les ennemis de cette spéculature qui occasionnent de grosses pertes constituent les axes d'intervention cette année. Il s'agira de promouvoir des variétés adaptées et de développer des stratégies préventives de lutte contre les déprédateurs. Son importance économique et nutritionnelle et sa capacité à s'intégrer harmonieusement dans la rotation des cultures expliquent sa place dans les systèmes de production.

Compte tenu de son apport protéique non négligeable dans un bilan nutritionnel, l'approvisionnement en semences de niébé figure dûment dans le programme de valorisation des résultats de la recherche. L'Union Européenne, à travers le Com Agriculture appuiera la mise en place d'un programme Niébé à partir de la présente campagne.

Blé

La culture du blé trouve son importance par son utilisation pour la consommation humaine (pain et biscuiterie), l'alimentation animale et les usages industriels (amidonnerie).

La hausse vertigineuse récente des prix des céréales au niveau mondial risque d'aggraver l'insécurité alimentaire et de creuser encore plus que par le passé notre balance commerciale (le prix du blé rendu Dakar est passé récemment de 124 000 à 193 000 FCFA la tonne).

Le blé, après le riz occupe une part importante des importations de céréales. Les importations de blé ont atteint 45 milliards en 2007 pour un volume de 300 000 tonnes alors qu'elles ne représentaient que 5 milliards dans les années 80 pour un volume de 100 000 tonnes. En d'autres termes, au moment où nos besoins en blé ont subi une croissance annuelle de 7%, la valeur des importations subissait une croissance annuelle de 29%.

L'ISRA a entrepris des travaux sur le blé et a identifié des variétés productives adaptées à nos conditions agroclimatiques. Il est prévu pour la campagne prochaine la vulgarisation des paquets techniques de production, à la lumière des résultats disponibles, et la poursuite des recherches de mise à jour sur les nouvelles variétés, les itinéraires techniques, la fertilisation, la conduite de l'irrigation, la mécanisation des opérations culturales et poste récolte, l'implantation d'unités de transformation, etc. Tous les acteurs (producteurs, industriels, conseil agricole, recherche et décideurs) seront mobilisés autour d'un objectif commun de l'autosuffisance pour cette dernière.

Patate douce

Cette culture est devenue depuis quelques années une spéculation émergente dans la Vallée du Fleuve Sénégal et dans la zone Sud (Sédhiou).

Son importance économique, nutritionnelle et sa rentabilité expliquent l'engouement des producteurs pour cette culture.

Pastèque

Sa place dans l'amélioration des revenus des producteurs n'est plus à démontrer. Sa rentabilité et sa facilité de conduite justifient amplement un appui à cette culture émergente. Ses périodes d'implantation et de récolte s'insèrent bien dans le système de production des agriculteurs.

Bissap

Il contribue à l'augmentation et à la pérennisation des revenus des femmes en milieu rural et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'appui de plusieurs partenaires constitue un atout non négligeable pour cette culture.

Les objectifs de production pour le bissap sont de 5 280 tonnes. Il est également prévu la réalisation d'unités de transformation, l'installation du matériel de décorticage et de séchage afin d'améliorer la qualité du bissap et de mieux valoriser le produit.

L'accent sera mis sur les points suivants :

- Amélioration des pratiques culturales par transfert aux producteurs des meilleurs itinéraires techniques de production ;
- Accessibilité à des semences de qualité et en quantité ;
- Amélioration des techniques de récolte et post récolte ;
- Labellisation de la production ;
- Incitation des investisseurs privés nationaux et étrangers à investir dans la filière ;
- Organisation des acteurs en interprofession pour l'émergence d'une filière durable de bissap.

3.3.2 Productions industrielles

Arachide huilerie

L'arachide connaît une tendance baissière sur les superficies emblavées, les rendements et la production ces dernières années, entraînant ainsi une réduction progressive des réserves semencières.

Une priorité est accordée au programme de reconstitution du capital semencier qui fait l'objet de toutes les attentions du Département avec l'appui de partenaires au développement (Union Européenne, Banque Mondiale, FIDA, etc.). En attendant, la politique de subvention de semences écrémées se poursuit avec une augmentation du volume.

Le PSAOP 2 et le COM arachide vont appuyer les efforts jusqu'ici consentis par les programmes classiques. Le programme quinquennal de reconstitution du capital semencier va être réactualisé, en vue de la production annuelle de 150 tonnes de prébase par l'ISRA, l'obtention annuelle de 1 200 tonnes de bases, 8 400 tonnes de N1, 58 800 tonnes de N2 destinées à la vulgarisation.

La professionnalisation des acteurs de la filière restera l'un des leviers à actionner pour que cette spéculation retrouve sa place. Parallèlement, il est essentiel d'accroître la part de l'irrigué dans la production de semences des prébases pour sa sécurisation. En effet, quels que soient les acquis en matière de reconstitution du capital semencier, en l'absence d'une maîtrise de l'eau, les performances deviennent aléatoires.

La situation du marché mondial devient très favorable pour cette spéculation historiquement ancrée dans nos traditions de culture et dont les enjeux socio - économiques sont considérables pour le Sénégal. Le Conseil Présidentiel du 24 mai 2007 avait fixé un objectif de 1 million de tonnes à cette culture.

Arachide de bouche (ARB)

Le constat établi montre que l'arachide de bouche qui avait connu une ascension fulgurante dans les années 1990 tend à disparaître à cause de difficultés de la filière arachide en général. Depuis deux ans de nouvelles opportunités se présentent sur le marché international et militent en faveur d'un **programme de soutien et de relance de l'arachide de bouche**. Dans la perspective de la promotion de cette culture des espoirs sont placés dans le COM arachide et le PSAOP qui vont développer d'ambitieux programmes de production de semences.

Coton

Ces objectifs découlent du plan de campagne établi par la FNPC en accord avec la SODEFITEX sur la base des orientations dégagées par le Ministère de l'Agriculture. Ils concernent la production de 55 000 tonnes de coton graine avec un rendement agronomique de 1.222 kg /ha. Avec un coût du paquet technique n'excédant pas 75.000 FCFA / ha, la contribution de l'Etat sollicitée est de 2.000.000.000 FCFA.

Les interventions porteront sur : l'augmentation des superficies, la recherche développement pour la mise au point d'itinéraires techniques performants et rentables, la vulgarisation de paquet technique optimal, l'intégration de la subvention de l'Etat dans le système d'approvisionnement de la FNPC, la structuration des organisations de producteurs, et la livraison des intrants avant le 31 mai 2008.

Sésame

L'Etat va maintenir son appui au développement de cette filière. La présente campagne sera considérée comme une campagne de maturité.

Par ailleurs, des opportunités en termes d'investissement et de débouchés s'offrent avec la signature de protocoles d'accord, entre le Ministère de l'Agriculture et des sociétés privées garantissant l'écoulement de la production à des prix intéressants. Des contacts officiels sont prévus entre le Département et d'autres Promoteurs qui s'investissent dans la filière. Des industriels nationaux sont également intéressés par la filière.

En outre, l'USAID/Croissance économique, lors de son atelier de validation de l'étude sur la chaîne de valeur du sésame, a élaboré un plan d'actions prioritaires pour appuyer la filière (semences, organisation, vulgarisation du paquet technique, commercialisation et environnement politique).

Les efforts seront orientés vers :

- l'organisation des producteurs en vue de la création d'une interprofession dynamique et représentative ;
- la mise en place d'un partenariat fécond avec les partenaires au développement et les investisseurs nationaux et étrangers ;
- l'organisation de la commercialisation ;
- l'homologation d'au moins 2 variétés et la multiplication de semences certifiées ;
- l'information et la sensibilisation sur la valeur marchande de cette culture et les autres avantages (nutritionnels, agronomiques, etc.) ;
- la formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cette culture nouvelle pour la plupart d'entre eux, gage de l'obtention d'une production de qualité ;
- la promotion de la culture du sésame dans les régions à pluviométrie faible (Louga, Thiès, Diourbel, etc.).

Tournesol

Un programme de développement de la culture a été introduit dans le cadre de la politique de diversification entreprise par l'Etat depuis 2003. Les problèmes de financement, les difficultés d'importation des semences et les incertitudes sur l'écoulement de la production sont à la base jusqu'ici du timide développement de cette culture.

Les perspectives pour son emploi comme biocarburant, la garantie de l'écoulement de la production et les prix intéressants proposés par les transformateurs justifient la pertinence de la poursuite du programme.

3.3.3 Productions horticoles

Les conditions climatiques du Sénégal sont très favorables au développement de l'horticulture, notamment dans la zone des Niayes, mais également dans la Vallée du Fleuve Sénégal et dans les régions du sud. L'intensification et la modernisation du secteur permettent de satisfaire la demande intérieure, en particulier pour les produits habituellement importés (pomme de terre, oignon, concentré de tomate, banane, fleurs et plantes ornementales, etc.) d'une part, et de développer un fort courant d'exportation d'autre part.

Dans le cadre de la recherche d'une souveraineté alimentaire et de la lutte contre la pauvreté, l'horticulture constitue un des outils qui peut contribuer à l'atteinte des objectifs de développement (stratégie de croissance accélérée). Elle crée des emplois, génère des revenus, améliore la balance commerciale et contribue à la gestion durable des ressources naturelles.

La satisfaction du marché domestique, en particulier pour les produits habituellement importés (pomme de terre, oignon, concentré de tomate, banane, fleurs et plantes ornementales, etc.) et l'exportation des excédents constituent les objectifs visés.

Les volets d'accompagnement suivants seront développés :

- la mobilisation générale et concertée de tous les acteurs ;
- la mise en place des crédits accessibles aux producteurs dans les délais ;
- la mise en place d'un système de distribution performant des intrants ;
- le suivi/évaluation du programme.

Des producteurs équipés, le développement d'unités de transformation et de stockage, la disponibilité et l'accessibilité des intrants sont les résultats attendus de la stratégie définie.

Les productions attendues portent globalement sur environ 605 000 tonnes de fruits (banane, mangue, melon et pastèque) et légumes (oignons, pomme de terre, tomate, patate douce, etc.).

Le volume global des exportations attendu est de plus de 30 000 tonnes dont 9 000 tonnes de haricot vert et 8 000 tonnes de mangue. La mise en place de 200 ha de fleurs et plantes ornementales doit permettre d'atteindre les objectifs d'exportation.

3.3.4 Biocarburant

L'objectif global du programme est de contribuer à réaliser l'autosuffisance énergétique nationale par la production de bioénergie de substitution en augmentant et en diversifiant significativement la production agricole. A terme (2012), les plantations de *Jatropha curcas* devront couvrir une superficie de 321 000 ha répartie dans toutes les communautés rurales (321) du Sénégal et permettre de produire 3 210 000 t de graines par an.

Le programme 2008 - 2009 porte sur les axes suivants :

- ☞ importation de l'Inde de plants (1 500 000) et de semences (428 tonnes) de *Jatropha curcas* ;
- ☞ aménagement de pépinières (Sangalcam, Nioro, etc.) pour une production annuelle d'au moins 40 000 000 de plants à racines nues de *Jatropha curcas* ;
- ☞ plantation de 64 200 ha ;
- ☞ poursuite de l'inventaire des terres ;
- ☞ installation de sites démonstratifs dans les différentes régions du Sénégal
- ☞ évaluation des besoins en formation des producteurs ;
- ☞ et développement de partenariats pour faciliter la mise en œuvre du programme.

3.4. Stratégie de protection des végétaux

La stratégie de protection des végétaux repose sur deux axes constitués par la lutte préventive et la lutte curative.

La lutte préventive est basée sur le diagnostic précoce des invasions des ravageurs à partir des connaissances empiriques mais aussi d'outils conçus à cet effet tel que le biomodèle OSE qui décrit et prévoit l'apparition et l'évolution du criquet sénégalais (*Oedaleus senegalensis*).

La lutte curative s'effectue à trois niveaux :

1- Les producteurs regroupés en Comité de Lutte Villageois ou agissant individuellement, dotés de petits matériel et de produits d'utilisation facile tels que la poudre et les pulvérisateurs manuels interviennent sur les petites infestations notées en début de cycles sur de très petites superficies à l'orée ou même à l'intérieur de leurs parcelles ;

2- Les unités mobiles d'intervention de la Protection des Végétaux (UPV) constituent le deuxième niveau mis en œuvre sur des infestations importantes dépassant la capacité des producteurs ;

3- Enfin lorsque les infestations se généralisent, les interventions aériennes sont déployées pour contrôler très rapidement les ravageurs.

Le faciès parasitaire est composé des principaux ravageurs que sont le Criquet pèlerin, les sauteriaux les oiseaux granivores les mouches des fruits, les chenilles, et les pucerons.

3.5. Recherche – Développement

La Recherche va accompagner la mise en œuvre des différents programmes afin de proposer des solutions aux contraintes rencontrées.

Des études vont être menées sur des aspects partiellement ou non maîtrisés pour générer des résultats qui permettront d'orienter les activités des programmes : tests sur les variétés à cultiver dans les différentes zones, test de nouvelles variétés, recherche sur les itinéraires techniques, pour la mise en place de protocoles de multiplication massive de semences sélectionnées (biotechnologie), sur les ennemis des cultures, etc.

3.6. Statistiques agricoles

Les statistiques agricoles donnent les informations indispensables à la connaissance des tendances du secteur et leur évolution en permettant aux décideurs d'anticiper sur les changements souhaitables d'options ou d'orientations, aussi l'accent sera-t-il mis sur :

- l'amélioration du dispositif et des outils d'élaboration des statistiques agricoles (logistique, SIG, Modèles, etc.) ;
- l'extension du dispositif d'enquête aux zones d'encadrement sous contrôle SRDR ;
- l'évaluation de l'impact des efforts consentis par l'Etat et les acteurs du secteur (Producteurs, partenaires)
- le démarrage du deuxième recensement agricole

3.7. Calendrier d'exécution et budget du programme

3.7.1 Calendrier d'exécution

Le calendrier d'exécution du Programme de production agricole 2008 – 2009 est présenté dans le tableau 3.

Tableau 4 : Calendrier d'exécution

Activités	Période
- Finalisation et adoption du Programme	15 Avril 2008
- Tenue Conseil Interministériel sur la préparation de la campagne agricole 2008/2009	9 Mai 2008
- Finalisation du contrat d'équipement du monde rural et le programme de motorisation et du programme d'engrais subventionnés avec les partenaires	15 mai 2008
- Acquisition et mise en place de semences pour les différentes cultures	30 Mai 2008
- Mise en place du matériel agricole et des intrants :	
* Cultures sous pluie	30 Mai 2008
* Cultures horticoles et de contre-saison	30 Octobre 2008
- Suivi technique sur le terrain	
* Cultures sous pluie et irriguées	1 Juin – 31 Décembre 2008
* Cultures horticoles et de contre-saison	1 Octobre 2008 – 30 mai 2009

Sous réserve d'une pluviométrie normale, la réussite du Programme 2008 - 2009 dépend du respect de ce calendrier d'exécution.

3.7.2. Budget du programme

Les montants des financements attendus des différentes composantes du programme agricole 2008 – 2009 et les rubriques concernées par ce gap sont données sur le tableau5. Cependant, compte tenu des objectifs de production de la GOANA, il apparaît un gap de deux cent soixante dix sept milliards deux cent vingt neuf millions cinq cent vingt deux mille neuf cent (277 229 522 900) F CFA pour la mise en œuvre adéquate du programme agricole 2008 - 2009, par rapport aux crédits budgétaires ouverts.

Le détail des coûts par volet est porté en annexe.

Tableau 5 : Financement du PA 2008-2009 (FCFA)

Intitulé	Objectif	Coût total (FCFA)	Disponible BCI (ressources internes) (FCFA)	Gap (FCFA)		
Suivi-évaluation CDSMT		100 000 000	100 000 000	0		
Appuis statistiques		120 000 000	120 000 000	0		
Second recensement agriculture		500 000 000	500 000 000	0		
Equiperment du monde rural		1 000 000 000	1 000 000 000	0		
Fonds de Garantie des projets agricoles		1 500 000 000	1 500 000 000	0		
Fonds de calamité projets agricoles		0	0	0		
Fonds de bonification projets agricoles		700 000 000	700 000 000	0		
Achat de semences d'arachide d'huilerie (T)	60 000	8 763 980 000	6 600 000 000	2 163 980 000		
Soutien au prix au producteur arachide (T)	110 000	1 650 000 000	1 650 000 000	0		
Programme engrais (chimique + bio) (T)	554 471	193 224 285 714	7 750 000 000	185 474 285 714		
Semences Maïs (T)	10 000	10 966 900 000	1 018 000 000	37 941 892 900		
Semences Fonio (T)	890	374 990 000				
Semences Niébé (T)	10 290	5 759 600 000				
Semences Mil (T)	4 000	1 960 000 000				
Semences Sorgho (T)	2 000	1 306 900 000				
Programme Tournesol (T)	20	50 000 000				
Programme Sésame (T)	210	102 900				
Boutures Manioc	600 000 000	18 000 000 000				
Programme Bissap (T)	30	50 000 000				
Programme Pomme de Terre (T)	2 500	870 000 000				
Plants Biocarburant	40 000 000	600 000 000				
Semences blé (T)	938	328 300 000				
Semences Riz (T)	14 700	3 087 000 000			750 000 000	2 337 000 000
Tracteurs cultures irriguées (Unité)	372	13 020 000 000			0	13 020 000 000
Tracteurs cultures pluviales (Unité)	833	24 990 000 000	0	24 990 000 000		
Charrues (Unité)	255	892 500 000	0	892 500 000		
Semoirs (Unité)	100	700 000 000	0	700 000 000		
Remorques (Unité)	255	892 500 000	0	892 500 000		
Faucheuses (Unité)	200	800 000 000	0	800 000 000		
Moissonneuses-batteuses (Unité)	40	2 400 000 000	0	2 400 000 000		
Batteuses à riz (Unité)	310	930 000 000	0	930 000 000		
Batteuses à mil/sorgho/maïs (Unité)	250	1 375 000 000	0	1 375 000 000		
Rizeries (Unité)	6	600 000 000	0	600 000 000		
Maïseries (Unité)	7	175 000 000	0	175 000 000		
Unités transformation manioc (Unité)	14	350 000 000	0	350 000 000		
Aménagements Hydroagricoles (Ha)	49 000	41 928 000 000	8 174 000 000	33 754 000 000		
Encadrement et suivi techniques	1	975 000 000	0	975 000 000		
Programme fertilité des sols		536 000 000	500 000 000	36 000 000		
Protection des cultures		13 019 464 286	1 300 000 000	11 719 464 286		
Programme National Micro jardins		175 000 000	175 000 000	0		
Reconstitution capital semencier Arachide		350 000 000	350 000 000	0		
TOTAL		355 020 522 900	32 187 000 000	322 833 522 900		

ANNEXES

**Annexe 1 : Volume et montant subvention des semences
Campagne Agricole 2007-2008**

OPERATEURS PRIVES	COQUES	DECORTIQUEES	TOTAL BASE COQUE OU F CFA
OPERATEURS			
POIDS	6 345 300	8 398 910	27 342 575
SUBVENTION COLLECTE (40F/KG)	253 812 000	1 007 869 200	1 261 681 200
SUBVENTION SEMENCES (85F/KG)	539 350 500	2 141 722 050	2 681 072 550
S0US TOTAL	793 162 500	3 149 591 250	3 942 753 750
NOVASEN			
POIDS	200 400	1 113 300	2 983 650
SUBV COLLECTE (40F/KG)	20 016 000		20 016 000
SUBV SEM (85F/KG)	17 034 000	283 891 500	300 925 500
S0US TOTAL	37 050 000	283 891 500	320 941 500
SUNEOR			
POIDS	18 530 900	1 838 650	23 127 525
SUBV COLLECTE (40F/KG)		103 758 000	103 758 000
SUBV SEM (85F/KG)	1 575 126 500	468 855 750	2 043 982 250
S0US TOTAL	1 575 126 500	572 613 750	2 147 740 250
TOTAL GENERAL			
POIDS	25 076 600	11 350 860	53 453 750
SUBV COLLECTE (40F/KG)	273 828 000	1 111 627 200	1 385 455 200
SUBV SEM (85F/KG)	2 131 511 000	2 894 469 300	5 025 980 300
MONTANT	2 405 339 000	4 006 096 500	6 411 435 500

ESTIMATION DU COUT DES SEMENCES DU PROGRAMME AGRICOLE 2008-2009
(Base 70 % de subvention, sauf arachide : 150 fcfa/kg coques et 440 et 340 fcfa/kg décortiquées)

Espèces	Surface (ha)	Poids (kg)	Prix Unitaire (fcfa)	Montant (fcfa)	Part Subvention 70 % (fcfa)
Mais					8 435 000 000
Certifiées locales	400 000	1 000 000	600	600 000 000	420 000 000
Ordinaires locales		3 500 000	600	2 100 000 000	1 470 000 000
QPM		1 000 000	600	600 000 000	420 000 000
Hybrides		2 500 000	3 500	8 750 000 000	6 125 000 000
Mil					1 967 000 000
Prébases	1 000 000	10 000	1 000	10 000 000	7 000 000
Ordinaires		3 700 000	700	2 590 000 000	1 813 000 000
Certifiées		300 000	700	210 000 000	147 000 000
Sorgho					1 305 500 000
Prébases	250 000	3 000	1 000	3 000 000	2 100 000
Ordinaires		2 460 000	700	1 722 000 000	1 205 400 000
Semences certifiées		200 000	700	140 000 000	98 000 000
Niébé					5 763 100 000
Prébases	642 850	5 000	1 000	5 000 000	3 500 000
Ordinaires		10 000 000	800	8 000 000 000	5 600 000 000
Semences certifiées		285 000	800	228 000 000	159 600 000
Sésame					103 600 000
Semences certifiées	70 000	1 000	1 000	1 000 000	700 000
Semences ordinaires		210 000	700	147 000 000	102 900 000
Arachide					8 763 980 000
Manioc	150 000	300 000 000	30	9 000 000 000	9 000 000 000
Fonio				535 714 286	375 000 000
Tournesol				50 000 000	50 000 000
Blé	6 250	938	500 000	468 750 000	328 125 000
Bissap				50 000 000	50 000 000
TOTAL				35 210 464 286	36 141 305 000

DONT : 8 763 980 000 FCFA ARACHIDE
LE RESTE : 27 377 325 000 FCFA

Annexe 3 : Programme engrais campagne agricole 2008-2009

Formules	Spéculations	Quantité (T)
6 20 10	Arachide	15 000
Urée	Maïs	80 000
15 15 15		80 000
Urée	Mil	50 000
15 10 10		100 000
Urée	Sorgho	12 500
15 10 10		25 000
18 46 0	Riz	12 600
Urée		25 800
9 23 30	Tomate	3 000
Urée	Manioc	7 500
10 10 20		22 500
Urée	Niébé	32 142
6 20 10		32 142
Urée	Blé	1 250
15 10 10		1 250
Urée	Sésame	5 000
6 20 10		5 000
Urée	Fonio	893
15 10 10		893
10 10 20	Horticulture	3 000
Urée		3 500

TOTAL SYNTHESE

Urée	218 585
6 20 10	52 142
15 10 10	127 143
15 15 15	80 000
18 46 0	12 600
10 10 20	25 500
9 23 30	3 000
TOTAL	518 970

Annexe 4 : Programme semences arachide campagne agricole 2008-2009

Variétés	Quantité (T)
55 437	21 000
73 33	26 150
69 101	11 650
28 206	1 200
TOTAL	60 000

Annexe 6 : GOANA en chiffres

GRANDE OFFENSIVE AGRICOLE POUR LA NOURRITURE ET L'ABONDANCE (G)
EVALUATION DES BESOINS DU PROGRAMME 2008 – 2009

SPECULATIONS		MANIOC	MAÏS	RIZ	MIL	SORGHO
OBJECTIFS DE PRODUCTION (T)		3 000 000	2 000 000	500 000	1 000 000	500 000
RENDEMENTS (T/HA)		10	4,0	6-4-1	1,0	2,0
SUPERFICIES (HA) = 2 670 821 ha		300 000	500 000	186 000	1 000 000	250 000
SEMENCES	QUANTITE (T*)	600 000 000	10 000	15 120	4 000	2 000
	MONTANT (FCFA)	18 000 000 000	15 666 666 667	4 536 000 000	2 800 000 000	1 400 000 000
ENGRAIS (T)	QUANTITE (T)	60 000	200 000	38 400	150 000	37 500
	MONTANT (FCFA)	22 800 000 000	68 000 000 000	15 360 000 000	51 000 000 000	12 750 000 000
PRODUITS PHYTOSANITAIRES	MONTANT (FCFA)	1 500 000 000	2 500 000 000	1 890 000 000	3 000 000 000	750 000 000
TOTAL MONTANT INTRANTS (FCFA)		42 300 000 000	86 166 666 667	21 786 000 000	56 800 000 000	14 900 000 000
TRACTEURS EQUIPES OFFSETS	QUANTITE (Unité)	278	555	372	833 pour mémoire	
	MONTANT (FCFA)	8 340 000 000	16 650 000 000	13 020 000 000		
CHARRUES	QUANTITE (Unité)	50	50	155	100 pour mémoire	
	MONTANT (FCFA)	350 000 000	350 000 000	1 085 000 000		
SEMOIRS	QUANTITE (Unité)	0	100	0	100 pour mémoire	
	MONTANT (FCFA)	0	700 000 000	0		
REMRQUES	QUANTITE (Unité)	50	50	155	100 pour mémoire	
	MONTANT (FCFA)	1 750 000 000	1 750 000 000	542 500 000		
FAUCHEUSES	QUANTITE (Unité)	0	0	200	0	0
	MONTANT (FCFA)	0	0	800 000 000	0	0
MOISSONNEUSES BATTEUSES	QUANTITE (Unité)	0	0	40	0	0
	MONTANT (FCFA)	0	0	2 400 000 000	0	0
BATTEUSES A RIZ	QUANTITE (Unité)	0	0	310	0	
	MONTANT (FCFA)	0	0	930 000 000	0	0
BATTEUSES A MIL/SORGHO ET MAIS	QUANTITE (Unité)	0	250	0	200 pour mémoire	
	MONTANT (FCFA)	0	1 375 000 000	0	0	0
RIZERIES	QUANTITE (Unité)	0	0	6	0	0

	MONTANT (FCFA)	0	0	600 000 000	0	0
MAISERIES	QUANTITE (Unité)	0	7	0	0	0
	MONTANT (FCFA)	0	175 000 000	0	0	0
UNITES DE TRANSFORMATION MANIOC	QUANTITE (Unité)	14	0	0	0	0
	MONTANT (FCFA)	350 000 000	0	0	0	0
AMENAGEMENT	SUPERFICIE (HA)			49 000		
	MONTANT (FCFA)			34 754 000 000		
ENCADREMENT ET SUIVI TECHNIQUES (FCFA)		200 000 000	200 000 000	200 000 000	100 000 000	100 000 000
TOTAL MONTANT INVESTISSEMENTS FIXES (FCFA)		10 990 000 000	21 200 000 000	54 331 500 000	100 000 000	100 000 000
TOTAL (FCFA)		53 290 000 000	107 366 666 667	76 117 500 000	56 900 000 000	15 000 000 000
REGIONS DE PRODUCTION	Thies-St - Louis - Diourbel - Kaolack - Fatick - Dakar - Louga - Kolda - Tambacounda - Ziguinchor	Kaolack-Kolda-Tamba - Fatick - St-Louis - Matam - Ziguinchor - Dakar - Thies	St-Louis - Matam - Kolda - Ziguinchor - Tamba - Fatick - Kaolack	Kaolack-Fatick-Diourbel- Thies-Louga-Tamba-Kolda-Ziguinchor-St-Louis-Matam	Kaolack-Tamba-Kolda-Thies-Fatick-Louga-Ziguinchor-St-Louis-Matam	Tamba-h

**GRANDE OFFENSIVE AGRICOLE POUR LA NOURRITURE ET L'ABONDANCE (GOANA)
ZONAGE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME 2008 – 2009**

Spéculations	MANIOC	MAÏS	RIZ	MIL	SORGHO	FONIO	BLE	NIEBE
Objectifs de production (T)	3 000 000	2 000 000	500 000	1 000 000	500 000	25 000	25 000	450 000
Régions								
Dakar	10 000	10 000	0	0	1 000	0	100	4 000
Dakar								
Guédiawaye								
Pikine								
Rufisque	10 000	10 000			1 000		100	4 000
Diourbel	22 000	0	0	120 000	6 000	0	0	80 000
Bambey	8 000			50 000	3 000			30 000
Diourbel	6 000			40 000	1 500			30 000
Mbacké	8 000			30 000	1 500			20 000
Fatick	25 000	50 000	5 000	160 000	32 000	0	0	90 000
Fatick	9 000	3 000	2 000	55 000	15 000			40 000
Foundiougne	10 000	45 000	3 000	50 000	7 000			10 000
Gossas	6 000	2 000		55 000	10 000			40 000
Kaolack	25 000	120 000	1 500	220 000	72 000	5 000	0	80 000
Kaffrine	6 000	30 000	500	60 000	25 000	2 000		30 000
Kaolack	8 000	20 000	500	60 000	20 000	1 000		30 000
Nioro	5 000	40 000	500	40 000	7 000			5 000
Koungheul	6 000	30 000		60 000	20 000	2 000		15 000
Kolda	9 000	125 000	53 500	90 000	50 000	15 000	1 000	15 000
Kolda	2 000	55 000	20 000	35 000	20 000	10 000	1 000	5 000
Sédhiou	2 000	40 000	17 500	30 000	15 000	3 000		5 000
Vélingara	5 000	30 000	16 000	25 000	15 000	2 000		5 000
Louga	43 000	0	0	95 000	10 000	0	500	160 000
Kébémér	25 000			45 000	3 000			60 000
Linguère	6 000			30 000	4 000			40 000
Louga	12 000			20 000	3 000		500	60 000
Matam	7 000	30 000	6 000	50 000	20 000	0	1 000	6 000
Kanel	3 000	15 000	2 000	10 000	8 000		300	2 000
Matam	2 000	15 000	4 000	10 000	8 000		700	2 000
Ranérou	2 000			30 000	4 000			2 000
St-Louis	20 000	40 000	53 000	9 000	2 000	0	3 200	35 000
Dagana	10 000	20 000	36 000	3 000			2 000	10 000
Podor	3 000	15 000	12 000	3 000	1 500		700	10 000
St-Louis	7 000	5 000	5 000	3 000	1 000		500	15 000
Tambacounda	15 000	95 000	12 000	116 000	34 000	10 700	300	40 000
Bakel	5 000	20 000	2 000	40 000	8 000	0	150	15 000
Kédougou	5 000	15 000	8 000	6 000	6 000	6 700	150	5 000
Tambacounda	5 000	60 000	2 000	70 000	20 000	4 000		20 000
Thies	120 000	12 000	0	110 000	21 000	0	150	130 000
Mbour	30 000	5 000		30 000	10 000		50	30 000
Thies	40 000	5 000		45 000	5 000		100	40 000
Tivaouane	50 000	2 000		35 000	6 000			60 000
Ziguinchor	4 000	18 000	55 000	30 000	2 000	5 000	0	3 000
Bignona	2 000	10 000	25 000	15 000	1 000	2 000		2 000
Oussouye	1 000	3 000	10 000	5 000	500	1 500		
Ziguinchor	1 000	5 000	20 000	10 000	500	1 500		1 000
Total Superficie	300 000	500 000	186 000	1 000 000	250 000	35 700	6 250	643 000

GRANDE OFFENSIVE AGRICOLE POUR LA NOURRITURE ET L'ABONDANCE (GOANA)

EVALUATION DU NOMBRE ET DU COUT DU MATERIEL NECESSAIRE

SPECULATIONS		MANIOC	MAÏS	RIZ	MIL	SORGHO	FONIO	BLE	NIEBE	TOTAL
TRACTEURS EQUIPES OFFSETS	QUANTITE (Unité)	278	555	372	833 pour mémoire			372 pour mémoire	833 pour mémoire	1 205
	MONTANT (FCFA)	8 340 000 000	16 650 000 000	13 020 000 000						38 010 000 000
CHARRUES	QUANTITE (Unité)	50	50	155	100 pour mémoire			155 pour mémoire	100 pour mémoire	255
	MONTANT (FCFA)	350 000 000	350 000 000	1 085 000 000						1 785 000 000
SEMOIRS	QUANTITE (Unité)	0	100	0	100 pour mémoire			100 pour mémoire	100 pour mémoire	100
	MONTANT (FCFA)	0	700 000 000	0						700 000 000
REMORQUES	QUANTITE (Unité)	50	50	155	100 pour mémoire			155 pour mémoire	100 pour mémoire	255
	MONTANT (FCFA)	1 750 000 000	1 750 000 000	542 500 000						4 042 500 000
FAUCHEUSES	QUANTITE (Unité)	0	0	200	0	0	0	0	0	200
	MONTANT (FCFA)	0	0	800 000 000	0	0	0	0	0	800 000 000
MOISSONNEUSES BATTEUSES	QUANTITE (Unité)	0	0	40	0	0	0	0	0	40
	MONTANT (FCFA)	0	0	2 400 000 000	0	0	0	0	0	2 400 000 000
BATTEUSES A RIZ	QUANTITE (Unité)	0	0	310	0	0	0	0	0	310
	MONTANT (FCFA)	0	0	930 000 000	0	0	0	0	0	930 000 000
BATTEUSES A MIL/SORGHO/MAIS	QUANTITE (Unité)	0	250	0	250 pour mémoire			0	0	250
	MONTANT (FCFA)	0	1 375 000 000	0	0	0	0	0	0	1 375 000 000
RIZERIES	QUANTITE (Unité)	0	6	0	0	0	0	0	0	6
	MONTANT (FCFA)	0	600 000 000	600 000 000	0	0	0	0	0	1 200 000 000
MAISERIES	QUANTITE (Unité)	0	7	0	0	0	0	0	0	7
	MONTANT (FCFA)	0	175 000 000	0	0	0	0	0	0	175 000 000
UNITES DE TRANSFORMATION MANIOC	QUANTITE (Unité)	14	0	0	0	0	0	0	0	14
	MONTANT (FCFA)	350 000 000	0	0	0	0	0	0	0	350 000 000
MONTANT PAR TYPE		10 790 000 000	21 600 000 000	19 377 500 000	0	0	0	0	0	51 767 500 000